



**CONVOCATION A LA SEANCE D'INSTALLATION  
DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL**

• **DIMANCHE 22 MARS 2026 A 15H30** •

**Mairie de Morzine  
- Salle du conseil municipal -**

**ORDRE DU JOUR**

- 1 Installation du Conseil municipal
- 2 Election du maire
- 3 Détermination du nombre d'adjoints
- 4 Election des adjoints (scrutin de liste)
- 5 Lecture et remise de la « Charte de l'élu local » (codifiée, depuis la loi n°2025-1249 du 22 décembre 2025 portant création d'un statut de l'élu local aux articles L.1111-13 et L.1111-14 du CGCT)
- 6 Approbation du procès-verbal de la séance du 23 février 2026
- 7 Fixation du montant des indemnités aux élus
- 8 Fixation du montant des indemnités aux élus : majoration commune classée station de tourisme
- 9 Délégations de pouvoirs du Conseil municipal au maire
- 10 Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux

Fait à Morzine, le 18 mars 2026.

Le maire de Morzine,  
Jean-François BERGER.

